

undefined - samedi 10 octobre 2026

Actu locale | Vallée du Rhône

LUZINAY

La nouvelle caserne des sapeurs-pompiers attendue à l'horizon 2030



Cette nouvelle caserne est le fruit de discussions entre la commune et le Sdis. Photo fournie par la mairie

La commune de Luzinay franchit une étape majeure dans la réalisation de la future caserne des sapeurs-pompiers, un projet d'intérêt général au service de la sécurité de la population luzinaysarde et des communes voisines de Saint-Just-Chaleyssin et Villette-de-Vienne. Ce projet se profile à l'horizon de 2029-2030. Point sur l'avancement avec le maire Christophe Charles.

Pouvez-vous nous en dire plus sur l'avancement du projet ?

« C'est un projet acté et en marche. Piloté par le Sdis en coordination avec la mairie de Luzinay, il représente une avancée majeure pour la sécurité civile de tout le secteur. Le 8 juillet, j'ai signé l'acte notarié de cession d'une parcelle communale (située au niveau du terrain de basket) au Sdis, pour l'euro symbolique. Cet acte, signé en présence d'Anne Gérin, présidente du Sdis, prévoit une clause de retour à la commune en cas de désaffectation du site. Le 22 juillet, le bureau du conseil d'administration du Sdis a officiellement validé le programme de construction. Un appel public à la concurrence pour la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre a été publié au BOAMP (appel d'offres marché public), le 23 juillet. En septembre, nous avons eu une réunion avec tous les intervenants. »

Pouvez-vous nous donner quelques chiffres ?

« La future caserne sera construite de plain-pied avec : quatre travées pour les véhicules, une partie administrative de 215 m² [trois bureaux, salle d'alerte], une conception bioclimatique respectant la norme RE2020. Elle accueillera l'équipe actuelle des sapeurs-pompiers volontaires de Luzinay, qui réalise aujourd'hui près de 300 interventions par an avec quatre véhicules. Les sapeurs-pompiers sont installés dans le casernement actuel depuis 1979, situé route de Vienne. »

Avez-vous déjà un calendrier prévisionnel ?

« En octobre, une réunion technique sur le terrain avec les intervenants, dont TP Rolland pour la voirie d'accès, est programmée. En janvier 2027 est prévu le démarrage des études de conception avec l'architecte et une nouvelle réunion en mairie. Fin 2027, le dépôt du permis de construire. Quatorze mois de travaux sont à prévoir entre 2028 et 2029. L'inauguration devrait être programmée pour le premier trimestre 2030, en présence du directeur et de la présidente du SDIS. »

Avez-vous sollicité financièrement les autres communes ?

« J'ai adressé un courrier aux communes voisines, le 29 juillet, afin de solliciter leur participation financière pour la viabilisation du terrain et l'aménagement de la voie d'accès depuis la RD36. Une contribution collective permettrait de répartir équitablement ces coûts. »